

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT



DEMANDE DE PRIX (RFQ)
Réhabilitation du Complexe Administratif de Pestel et Beaumont

PNUD HAITI	DATE : 03 septembre 2020
	RFQ/PNUD/HAI/20.154

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix au titre de « **Réhabilitation du Complexe Administratif de Pestel et Beaumont** », tels que décrits en détail à l'annexe 1 de la présente RFQ. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 2.

Les offres de prix peuvent être soumises jusqu'au **28 septembre 2020 avant 4 : 30 pm** à l'adresse électronique suivante :

soumissions.haiti@undp.org

de Référence : RFQ/PNUD/HAI/20.154

Les offres de prix soumises par courrier électronique ne peuvent dépasser 7MB. Elles doivent être exemptes de toute forme de virus ou contenu corrompu, à défaut de quoi elles seront rejetées.

Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard, le 28 septembre 2020, la date limite. Les offres de prix qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. En soumettant votre offre de prix, veuillez-vous assurer qu'elle est bien signée, en format PDF et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Veuillez prendre note des exigences et conditions concernant la fourniture du ou des biens susmentionnés :

Conditions de livraison [INCOTERMS 2010] (Veuillez lier ceci au barème de prix)	<input type="checkbox"/> N/A
Le dédouanement ¹ , si nécessaire, sera à la charge :	<input type="checkbox"/> N/A
Adresse(s) exacte(s) du ou des lieux de livraison (indiquez-les toutes, s'il en existe plusieurs)	Ces travaux de réhabilitation se feront au niveau des Complexes Administratifs de Pestel et Beaumont dans le département de la Grand 'Anse.
Date et heure limites de livraison prévues (si la livraison intervient ultérieurement, l'offre de prix pourra être rejetée par le PNUD)	<input type="checkbox"/> Les travaux ont une durée de 12 semaines à compter de la signature du contrat
Visite de site	<p>Les visites de site auront lieu de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeudi 17 Septembre 2020, 4h00 pm : Complexe Administratif de Pestel - Vendredi 18 septembre 2020, 9h00 am : Complexe Administratif de Beaumont <p>Les visites de site sont obligatoires. Le PNUD se réserve le droit de ne pas recevoir une offre si le prestataire n'a pas participé à la visite des lieux.</p>
Calendrier de livraison	<input type="checkbox"/> Requis Fournir un chronogramme d'exécution des travaux
Mode de transport	<input type="checkbox"/> N/A
Devise privilégiée pour l'établissement de l'offre de prix ²	<input type="checkbox"/> Dollar <p><i>Dans le cas des prix soumis en USD : les fournisseurs locaux seront payés en monnaie locale selon le taux de change des Nations Unies de la date de paiement.</i></p> <p><i>Date de référence pour la détermination du taux de change opérationnel de l'ONU : Taux de change de « Nations Unies », le mois de paiement.</i></p> <p>https://treasury.un.org/operationalrates/OperationalRates.php</p>
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert ³	<input type="checkbox"/> Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables
Services après-vente requis	<input type="checkbox"/> En cas de détection d'imperfection avant la fin de la période de notification des défauts, la firme sera tenue de faire les réparations à sa charge.
Date-limite de soumission de l'offre de prix	Fermeture des bureaux : 28 septembre 2020 avant 4 : 30 pm

¹ Doit être lié aux INCOTERMS choisis.

² Les fournisseurs doivent respecter l'ensemble des lois applicables aux transactions commerciales réalisées dans d'autres devises. La conversion d'une devise dans la devise privilégiée par le PNUD, si l'offre n'est pas libellée de la manière requise, se fera uniquement à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date d'émission du bon de commande par le PNUD.

³ Ceci doit être concilié avec les INCOTERMS requis par la RFQ. En outre, l'exonération de TVA varie d'un pays à l'autre. Veuillez cocher ce qui est applicable au CO/BU du PNUD demandant les biens.

Tous les documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation, doivent être rédigés dans la langue suivante :	<input type="checkbox"/> Français
Documents à fournir ⁴	<input type="checkbox"/> Le formulaire fourni dans l'annexe 2, dûment rempli, conformément aux exigences indiquées dans le cahier des charges, à l'annexe 1 ; <input type="checkbox"/> Le certificat d'inscription au registre du commerce le plus récent ; <input type="checkbox"/> La patente à jour de l'entreprise. <input type="checkbox"/> La méthodologie ainsi que le calendrier de réalisation des travaux , y compris une description des activités. <input type="checkbox"/> Un profil d'entreprise de 10 pages maximum, ainsi que la liste de contrats déjà exécutés <input type="checkbox"/> L'Equipe technique proposée (Ingénieur Résident, technicien en Genie Civil et Plombier), incluant les CV et diplômes de l'équipe technique comme requis dans les critères d'évaluation ci-dessous.
Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	<input type="checkbox"/> 60 jours <i>Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFQ. La proposition devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.</i>
Offres de prix partielles	<p>OUI : L'offre peut être soumise par lot :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LOT 1 : PESTEL - LOT2 : BEAUMONT <p>NOTE : compte tenu de la distance entre les 2 chantiers et l'exécution des travaux en parallèle, si une firme décide de soumettre son offre pour les 2 lots, elle doit aussi présenter deux équipes distinctes et la superposition des 2 chronogrammes montrant simultanément la réalisation des travaux. Pour la composition de l'équipe, il est autorisé qu'un seul ingénieur résident puisse travailler sur les 2 lots.</p>
Conditions de paiement ⁵	<input type="checkbox"/> Après la mobilisation de la firme sur les chantiers : 20% de la valeur du contrat <input type="checkbox"/> Avancement de 60% des travaux : 40% de la valeur du contrat <input type="checkbox"/> Quasi-achèvement des travaux 30% de la valeur du contrat

⁴ Les 2 premiers éléments de cette liste sont obligatoires pour la fourniture de biens importés.

⁵ Le PNUD préfère ne pas verser d'avance lors de la signature du contrat. Si le fournisseur exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d'un pourcentage plus élevé ou d'une avance de \$30,000 ou plus, le PNUD obligera le fournisseur à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l'ordre du PNUD du même montant que l'avance versée par le PNUD au fournisseur.

	<input type="checkbox"/> Retenue à titre de garantie des travaux : 10% de la valeur du contrat
Indemnité forfaitaire	N/A
Critères d'attribution du contrat	<input type="checkbox"/> Conformité technique/plein respect des exigences et le prix le plus bas ⁶ <input type="checkbox"/> Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat ; <input type="checkbox"/> Délai d'exécution des travaux acceptable – 12 semaines à compter de la signature du contrat.
Critères d'évaluation des offres	<input type="checkbox"/> Nombre minimum d'années d'expériences générales de la firme dans le secteur de construction : cinq (5) ans ; <input type="checkbox"/> Avoir déjà exécuté au moins deux (2) œuvres similaires, Construction et/ou réhabilitation de Bâtiment en béton armé. <input type="checkbox"/> Qualifications et expériences de l'ingénieur résident : Ingénieur civil avec 5 ans d'expérience générale dans le domaine de la construction et 3 ans d'expérience spécifique dans la construction / réhabilitation structure en béton armé. <input type="checkbox"/> Qualifications et expériences de technicien en construction : Technicien en génie civil ou construction bâtiment, 4 ans d'expérience générale dans le domaine de construction, 3 ans d'expérience spécifique dans la construction / réhabilitation structure en béton armé. <input type="checkbox"/> Qualifications et expériences du Plombier : Technicien en plomberie, 4 ans d'expérience générale dans le domaine de la plomberie, 3 ans d'expérience spécifique dans les installations sanitaires Type Bâtiment.
Le PNUD attribuera un contrat à :	<input type="checkbox"/> Un seul ou plusieurs entrepreneurs par lot
Type de contrat devant être signé	<input type="checkbox"/> Contrat de travaux
Conditions particulières du contrat	<input type="checkbox"/> N/A
Conditions de versement du paiement	<input type="checkbox"/> Certification des travaux, réception provisoire et définitive des travaux dûment signée par les deux parties
Annexes de la présente RFQ ⁷	<input type="checkbox"/> Cahiers des charges pour les travaux (annexe 1) <input type="checkbox"/> Formulaire de soumission du devis (bordereau de prix) (annexe 2) <input type="checkbox"/> Conditions générales pour les travaux (annexe 3). <i>La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat</i>

⁶ Le PNUD se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat à l'offre de prix la plus basse si la deuxième offre de prix la plus basse parmi les offres recevables est considérée comme étant largement supérieure, si le prix n'est pas supérieur de plus de 10 % à l'offre conforme assortie du prix le plus bas et si le budget permet de couvrir la différence de prix. Le terme « supérieure », tel qu'il est utilisé dans le présent paragraphe désigne des offres qui dépassent les exigences préétablies énoncées dans les spécifications.

⁷ Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'un simple URL permettant d'y accéder.

Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement) ⁸	<p>UNITE DES ACHATS procurement.ht@undp.org <i>Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.</i></p>
Autres conditions	<p>Les visites de site sont obligatoires. Le PNUD se réserve le droit de ne pas recevoir une offre si le prestataire n'a pas participé à la visite de lieu correspondant.</p>

Les biens proposés seront examinés au regard de l'exhaustivité et de la conformité de l'offre de prix par rapport aux spécifications minimum décrites ci-dessus et à toute autre annexe fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

L'offre de prix qui sera conforme à l'ensemble des spécifications et exigences, qui proposera le prix le plus bas, et qui respectera l'ensemble des autres critères d'évaluation sera retenue. Toute offre qui ne respectera pas les exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, son offre de prix sera rejetée.

Le PNUD se réserve le droit, après avoir identifié l'offre de prix la plus basse, d'attribuer le contrat uniquement en fonction des prix des biens si le coût de transport (fret et assurance) s'avère être supérieur au propre coût estimatif du PNUD en cas de recours à son propre transitaire et à son propre assureur.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout bon de commande qui sera émis au titre de la présente RFQ sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. La simple soumission d'une offre de prix emporte acceptation sans réserve par le fournisseur des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le fournisseur d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

⁸ La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.

Veillez noter que la procédure de contestation du PNUD qui est ouverte aux fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/procurement/protest.shtml> .

Le PNUD encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFQ.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre de prix.

Cordialement,

Wisnaud Derilon

Wisnaud Derilon
Chargé des Opérations a.i.
PNUD Haiti
Date : 03 septembre 2020